

| |
|-----------------------------|
| RÉPUBLIQUE FRANÇAISE |
| DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT |
| CANTON DE LODÈVE |

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LODÈVOIS ET LARZAC

DÉCISION

| |
|-----------------|
| numéro |
| CCDC_241219_110 |

portant sur

AVENANT N° 1 AU MARCHÉ D'ENQUÊTE DE DOTATION DE BACS DE COLLECTE DES DÉCHETS

Le Président de la communauté de communes Lodèvois et Larzac,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), et en particulier les articles 5211-2, 5211-10 et l'article L.2122-22 dont l'alinéa 4°,

VU la délibération n°CC_230704_16 du Conseil communautaire du 4 juillet 2023 par laquelle le Conseil communautaire délègue au Président la prise de décision prévue aux articles du CGCT susvisés,

VU la décision du Président n° CCDC_240827_078 du 27 août 2024 relative à l'attribution à la Société par Actions Simplifiée (SAS) QUADRIA du marché d'enquête de dotation de bacs de collecte des déchets,

CONSIDÉRANT la nécessité de prolonger la durée d'exécution du marché,

DÉCIDE

- **ARTICLE 1** : De conclure l'avenant n° 1 au marché d'enquête de dotation de bacs de collecte des déchets avec la SAS QUADRIA afin de prolonger le délai d'exécution du marché,

- **ARTICLE 2** : De préciser que les droits et les obligations de chacune des parties sont définis dans l'avenant n° 1 annexé à la présente décision,

- **ARTICLE 3** : De préciser que l'avenant n° 1 n'a pas d'incidence financière sur le marché conclu avec la SAS QUADRIA,

- **ARTICLE 4** : De dire que le présent acte sera transmis au service du contrôle de légalité, notifié aux tiers concernés, publié selon la réglementation en vigueur et inscrit au registre des actes.

Accusé de réception en préfecture
34-200017341-20241219-lmc115635-AR-1-
1

Date de télétransmission : 19/12/24

Date de publication : 20/12/2024

Date de notification aux tiers :

Moyen de notifications aux tiers :

Fait à Lodève, le dix neuf decembre deux mille vingt-quatre,

Le Président
Jean-Luc REQUI

Signé électroniquement par:





MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHÉS PUBLICS
AVENANT N°1

EXE10

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Communauté de communes Lodévois et Larzac
Jean-Luc REQUI, Président
Espace Marie-Christine Bousquet
1 place Capitaine Francis-Morand
34700 Lodève

B - Identification du titulaire du marché public

S.A.S QUADRIA
Parc Labory-Baudan
68, rue Blaise Pascal
33127 SAINT JEAN D'ILLAC

C - Objet du marché public

- Objet du marché public:

Enquête de dotation de bacs de collecte des déchets

- Date de la notification du marché public : 09/09/2024
- Durée d'exécution du marché public : 6 semaines à compter de la notification du contrat
- Montant maximum initial du marché public :

Montant HT :62 139,00 €
TVA (taux de 20%) : ...12 427,80 €
Montant TTC :74 566,80 €

D - Objet de l'avenant

- Modifications introduites par le présent avenant dans le cadre de l'article L2194-5 du code de la commande publique

Le marché n° 2024PI024 a été notifié à la S.A.S QUADRIA le 9 septembre 2024. Cette date valait commencement d'exécution du marché, pour une durée de 6 semaines. Le délai d'exécution du marché s'achève donc le 20 octobre 2024.

Le marché d'enquête a pris du retard dû à la livraison des bacs de collecte des déchets qui seront livrés qu'en Janvier 2025.

Aussi, il est nécessaire de prolonger le délai d'exécution du marché d'enquête de dotation de bacs de collecte des déchets jusqu'au 1^{er} mars 2025.

- Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :
(Cocher la case correspondante.)

Oui

Non

- Incidence de l'avenant sur les délais de réalisation :

L'avenant a une incidence sur les délais d'exécution du marché public :
(Cocher la case correspondante.)

Oui

Non

E - Signature du titulaire du marché public

| Nom, prénom et qualité du signataire (*) | Lieu et date de signature | Signature |
|--|---------------------------|-----------|
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : , le

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)